



Publié le 17 septembre 2018

# "À l'école des arts et de la culture", plan d'action pour la généralisation de l'EAC

Le 17 septembre 2018, Françoise Nyssen, ministre de la Culture, et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, ont présenté un plan d'action commun afin de permettre à tous les enfants de bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité, de 3 à 18 ans.

Le président de la République s'est engagé à ce que tous les enfants bénéficient d'un parcours culturel cohérent et exigeant durant le temps de leur scolarité car c'est indispensable pour leur formation intellectuelle, sensorielle et déterminant pour leur permettre d'être autonome dans leurs choix culturels.

La priorité conjointe du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale est donc de placer les arts et la culture au cœur de l'École car cela permet aux élèves de développer leurs cinq sens (la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat, le goût) et leur connaissance concrète du réel.

Le plan mis en place doit permettre à tous les enfants et à tous les jeunes de bénéficier d'un parcours cohérent de 3 à 18 ans, c'est-à-dire de l'entrée à l'école maternelle à l'octroi du Pass culture qui marque l'autonomie culturelle du jeune.

Pour ce faire, les ressources de l'éducation nationale seront articulées avec celles du ministère de la Culture, des réseaux culturels et des collectivités locales afin d'accompagner la progressive autonomie des jeunes dans leurs pratiques culturelles.

Les 4 axes du plan d'action, déployés progressivement sur la durée du quinquennat :

- Renforcer les enseignements artistiques en articulation avec les acteurs de la culture
- Enrichir l'enseignement artistique et culturel sur les temps périscolaire et extrascolaire
- Déployer les outils nécessaires au développement de projets artistiques et culturels ambitieux
- Charte pour l'éducation artistique et culturelle

# MISE EN ŒUVRE EN VUE DE LA RENTRÉE 2019

	Musique	Lecture	Théâtre Spectacle vivant Compétences orales	Histoire des arts / Patrimoine /Cinéma Éducation à l'imag
<b>Primaire</b>	10 % du temps scolaire consacré aux arts 1 chorale par école Chartes de chant choral signées dans tous les départements	Distribution de 800 000 livres des fables de La Fontaine en CM2 (1 million d'euros) Rénovation des bibliothèques scolaires (2,5 millions d'euros) Déploiement du quart d'heure lecture Remise d'une carte de la bibliothèque municipale à chaque élève de CP en fin d'année Partenariat entre chaque école et une bibliothèque gérée par une collectivité territoriale qui le souhaite Développement de l'action de Lire et faire lire	Multiplication par trois du nombre de Petits champions de la lecture (100 000)	Développement d'École au cinéma Guide Enseigner le patrimoine L'Atelier du cinéma (kit CND) Développement de La classe l'œuvre ! Développement de la Malle histoire des arts de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais
<b>Collège</b>	Enseignement facultatif de chorale : 1 chorale par collège (20 millions d'euros) Tous musiciens d'orchestre	Les CDI qui le souhaitent évoluent vers des centres de connaissances et de culture Déploiement du quart d'heure lecture Partenariat entre chaque collège et une bibliothèque gérée par la collectivité territoriale	Éloquence : une demi-heure heure pour tous les élèves de 3 <sup>e</sup> en français Développement des classes à horaires aménagés théâtre : + 500 élèves à la rentrée 2019 Augmentation des classes à projet artistique et culturel (+ 5 %)	Développement de Collège au cinéma Catalogue de cinq films patrimoniaux par France Télévisions (mise en ligne octobre 2019) Création de La classe, le chantier ! Développement de La classe l'œuvre ! Création d'un festival de films scolaires
<b>Lycée</b>	Réforme du baccalauréat avec un enseignement de spécialité arts associable aux autres enseignements de spécialité Un atelier de recherche et de création (musique, danse, théâtre, etc.) en partenariat avec les acteurs culturels	Les CDI qui le souhaitent évoluent vers des centres de connaissances et de culture Soutien et développement du prix Goncourt des lycéens	Expérimentation de 50 ateliers de recherche et de création (1 million d'euros)	Création d'un cinéclub par avec le soutien des services civiques (2,5 millions d'euros)
<b>Périscolaire et extra-scolaire</b>	Plan mercredi Tous musiciens d'orchestre	Plan mercredi Développement du Labo des histoires dans chaque région et création d'une fondation pour l'écriture Création des contrats territoires écriture (CTE) Soutien aux contrats territoires lecture (CTL)	Plan mercredi Plan tous en scène	Plan mercredi
<b>Formation des professeurs</b>	Chartes de chant choral Vademecum Vox kit de RadioFrance Création du chœur de l'Éducation nationale et de 13 chœurs académiques Réforme des Espe	Réforme des Espe	Réforme des Espe Plan tous en scène	Réforme des Espe
<b>Territoire 100 % EAC</b>	Plateforme EAC Expérimentation de villes 100% EAC	Plateforme EAC Expérimentation de villes 100% EAC	Plateforme EAC Expérimentation de villes 100% EAC	Plateforme EAC Expérimentation de villes 100% EAC

Ministère de l'Éducation nationale - septembre 2018

